

MAIRIE DE TALMONTIERS

03 44 84 83 21

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept octobre deux mil quatorze, à 20 heures 05, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky LEBORGNE, Maire.

PRESENTS : M. LAMBARD Francis, adjoint, Mme GUILLOTTE Alice, adjointe ; M. LANEL Patrice, adjoint, Monsieur WATTIER Gérald, adjoint, Mme DELARUELLE Marie-Pierre, M. BUREAU Didier, M. DUCHAUSSOY Jérôme, M. FARAGOUT Dominique, Mme AUBRY Stéphanie, Mme HERPIN Catherine, Mme LAPAIX Raymonde, Mme LUBASINSKI Catherine.

Absent excusé : M. CHAUSSIN Pascal qui a donné pouvoir à Mme LUBASINSKI Catherine
M. DEFLINE Hugues

Madame Guillotte Alice a été nommée secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du 18 Juillet 2014

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

A la demande de Monsieur LAMBARD, une minute de silence est respectée en mémoire de M. Jean-Marc GRAIN décédé le 2 septembre 2014, Mme Lucette LEBORGNE décédée le 7 août 2014 et M. Arnaud DELISLE décédé le 7 octobre 2014.

2. Admission au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTH)

Monsieur le Maire informe la mise en place du Très Haut Débit ainsi que de son déroulement si le conseil municipal décide d'y adhérer (signature de la convention, le coût, le mode de financement). Si tout se déroule correctement la commune de Talmontiers faisant partie de la 1^{ère} phase serait raccordée pour la fin 2016.

Monsieur Hugues Defline arrive à 20h25.

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération.

Sortie de Mr Bureau Didier à 20h28 et retour à 20h39.

Le Conseil Municipal procède au vote pour l'adhésion

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire se propose en tant que représentant titulaire.

Il est élu à l'unanimité (14 voix).

Monsieur Leborgne n'a pas pris part au vote.

3. Adhésion de la Commune au EPFLO (Etablissement Public Foncier local de l'Oise)

Monsieur le Maire explique le fonctionnement de l'EPFLO.

Il fait lecture de la délibération à prendre pour cette adhésion.

L'adhésion ou pas est reportée à une date ultérieure, une partie du Conseil Municipal demande a rencontrer la représentante de l'EPFLO pour des informations complémentaires.

4. Renouvellement du bail du logement de la poste

Monsieur le Maire propose le renouvellement du bail avec effet au 1^{er} mai 2014 jusqu'au 30 avril 2020 avec mention dans la délibération que la taxe d'ordure ménagère est répercutée au locataire chaque année.

Adopté à l'unanimité.

5. Démission de Monsieur Lansival du poste administratif

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Lubasinski Catherine qui explique que ce poste n'a pas lieu d'être. Monsieur Lansival a 2 contrats 1 pour l'animation et 1 pour l'administratif des activités de l'animation. Après consultation avec le Centre de gestion de l'Oise, il s'avère qu'un seul contrat peut être établi avec un remaniement de ses heures.

Adopté à l'unanimité.

6. Création d'un poste d'Adjoint animation 2^{ème} Classe.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Lubasinski Catherine qui informe le Conseil qu'au vu des effectifs durant les Temps d'Activités Périscolaires pour les classes primaires il n'y a pas d'autres solutions que d'embaucher une personne pour 13 heures par semaine à compter du 1^{er} Novembre 2014 jusqu'au 3 Juillet 2015 ce contrat pourra être renouvelé.

Adopté à l'unanimité.

7. Renouvellement de la délibération des primes annuelles pour les agents communaux

Monsieur le Maire annonce que ce point n'a plus lieu d'être, en effet nous avons constaté que la délibération prise en 2013 est valable tant qu'elle n'a pas été annulée ou modifiée.

8. Contrat d'entretien des feux tricolores

Monsieur le Maire informe que la date de validité du contrat d'entretien était dépassée. Un renouvellement a donc été demandé qui couvrira les années 2015, 2016 et 2017.

Adopté à l'unanimité.

9 .Convention Picardie en Ligne

Comme chaque année il est demandé au Conseil de renouveler ce contrat afin que les personnes de notre village puissent continuer à bénéficier des prestations.

Adopté à l'unanimité.

10. Indemnité de Conseil allouées aux comptables du trésor public

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Lubasinski Catherine.

Comme chaque fin d'année le comptable du trésor nous transmet sa demande d'indemnités.

Cette année est un peu particulière étant donné que trois comptables se sont succédés à ce poste.

En accord avec la trésorière actuelle une seule délibération sera établie mentionnant les noms de ces trois personnes ainsi que leur durée de présence.

Adopté à l'unanimité.

12. Décisions Modificatives

En assainissement (écritures annuelles à passer) :

- En fonctionnement : débit de l'article 6811 du chapitre 042 de 2 394 € pour le créditer en face dans l'article 622 au chapitre 011 du même montant.
- En investissement : Dans le chapitre 040, transfert de 2392 € du compte 2803 au compte 28156

En budget communal principal :

- Concernant les travaux de l'école maternelle : transfert du compte 74127 du chapitre 74 de 2 200 € au compte d'investissement 2184 du chapitre 21.

13. Espaces verts du Plessis

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur LAGO a émis le souhait d'acheter les plus ou moins 100M2 de terrain qui touchent à sa propriété et qui concerne les parcelles ZE 96 et 99.

Les frais de géomètre et de notaire seront à sa charge.

Monsieur le Maire propose une vente à 15 euros le mètre carré

Adopté à l'unanimité

11. Informations diverses

- Sur proposition de Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet a nommé Monsieur Christophe RIBOUT, au sein de la Commission Administrative et Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance a nommé Monsieur Patrick JEANNERET au sein de cette même Commission.
- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu les remerciements de l'Association les P'tits Loups pour le versement de la subvention annuelle.
- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu les remerciements de l'Association PPE pour toute l'aide qui a été apporté pour la brocante.

Réunions à venir :

- Un conseil Municipal aura lieu au mois de Novembre 2014 afin de procéder au vote du zonage du PLU
- Réunion pour la rédaction du PADD les samedis 8 – 22 et 29 Novembre 2014 de 9h00 à 12h00 à la salle communale

- Le Samedi 15 Novembre 2014 la Commission Information présentera en réunion de travail de bulletin communal

Les travaux pour l'installation du portail de l'école maternelle débuteront lundi 20 Octobre 2014.

Le devis pour l'aménagement de la place du bourg est arrivé mais il nécessite une illustration qui sera suivie d'une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise après acceptation du Conseil Municipal.

L'alarme de l'école maternelle vient d'être remplacée et des détecteurs de fumée ont été installés par la Société Albaflam. Ces détecteurs ont été fournis et installés gratuitement. Le Conseil remercie Monsieur Dominique Faragout.

L'éclairage public est à vérifier.

La séance est levée à 22h33

